



VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

Bulletin communal

Vivre ici



Vue sur le Lac Léman depuis Teysachaux

Administration communale
Avenue de la Gare 33
1618 Châtel-St-Denis
www.chatel-st-denis.ch

Juin 2017
Edition n° 70







Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter l'édition n°70 du bulletin communal. La parution du mois de décembre 2016 ayant été annulée, ce bulletin comporte davantage d'informations qui, nous l'espérons, vous seront utiles. Bonne lecture...

Un bel été et de merveilleuses vacances à toutes et tous !



Sommaire

-  Partie bleue : Informations des services communaux et cantonaux
-  Partie verte : Informations pratiques
-  Partie jaune : Sociétés culturelles
-  Partie rouge : Sociétés sportives

Personnel communal

Arrivées :

- ✿ M. Romain Vez a rejoint l'équipe de la voirie le 01.07.2016, à 100 %.
- ✿ Mme Susana Isabel Moreira Lopes a rejoint l'équipe de la conciergerie à partir du 15.07.2016, à 70 %.
- ✿ Le 22.08.2016, M. Ethan Genoud a débuté son apprentissage d'employé de commerce auprès de l'administration communale.
- ✿ M. Patrick Berthoud a été engagé en qualité de responsable d'exploitation de la caserne des pompiers, à 100 %, à partir du 01.10.2016.
- ✿ Mmes Amélie Genoud et Cynthia Golay ainsi que M. Thomas Mayoraz ont repris les postes d'auxiliaires à la patinoire, dès son ouverture au public.
- ✿ Le 06.01.2017, Mme Coline Vauthey a débuté son activité auxiliaire de gardienne de piscine.
- ✿ Mme Nathalie Defferrard Crausaz a rejoint le Secrétariat communal en qualité de secrétaire adjointe à 70 %, le 01.01.2017.
- ✿ Mme Florence Meyer a été engagée en qualité de secrétaire du département technique à partir du 01.02.2017, à 60 %
- ✿ M. Laurent Berthoud a été engagé au sein du département technique, à 100 %, à partir du 01.03.2017.
- ✿ Mme Maria Cristina Dos Anjos Xardo Ferreira a également rejoint l'équipe de la conciergerie, en tant que remplaçante, le 01.03.2017.

Départs :

- ✿ Le 31.07.2016, M. Emile Pilloud a terminé son activité au sein du service forestier communal.
- ✿ M. Inderpreet Singh a démissionné de son poste de gardien de piscine le 31.10.2016.
- ✿ Mme Diana Basilio Dos Santos a terminé son apprentissage d'employée de commerce au mois d'août 2016. Elle a ensuite été engagée en qualité de secrétaire jusqu'au 30.11.2016.

Anniversaires de service :

- ✿ Le 01.09.2016, M. Jean-Marc Colliard a fêté ses 25 ans de services au sein du Service des eaux.
- ✿ Le 08.09.2016, M. Daniel Murisier a fêté ses 35 ans de services au sein du Service des forêts.
- ✿ Le 01.12.2016, M. Pierre-Alain Thürler a fêté ses 25 ans de services au sein de la Commune, d'abord au Service de la voirie puis à la Police communale.
- ✿ Le 01.02.2017, Mme Myriam Genoud a fêté ses 15 ans de services au sein de la Commune.
- ✿ Le 01.02.2017, M. Philippe Genoud a fêté ses 30 ans de services au sein du Service technique.



Informations des services communaux et cantonaux

Jun 2017
N° 70

- ✿ Le 01.02.2017, Mme Chantal Vasta a fêté ses 10 ans de services en qualité de Cheffe du Service des finances.
- ✿ Le 01.02.2017, M. Alexandre Gonçalves a fêté ses 10 ans de services en tant que collaborateur au Service technique.

Evénements :

- ✿ Le 30.06.2016, la petite Léa est venue agrandir la famille de Annik et Marc Grand.
- ✿ Le 19.11.2016, c'est Louan qui a venu au monde, dans le foyer de Jael et Xavier Bosson.
- ✿ Le petit Tom est venu agrandir la famille de Lucie et Jean-Luc Demierre, le 03.01.2017.
- ✿ Le 29.05.2017, c'est la petite Olivia qui est venue au monde, fille de Mélanie et Patrick Berthoud.

Préfecture de la Veveyse – Nouveaux horaires depuis le 1^{er} juin 2017

Suite à une réorganisation interne, la Préfecture de la Veveyse a modifié ses horaires de guichet et de téléphone selon le tableau ci-dessous, ceci depuis le 1^{er} juin dernier.

Horaires du guichet :

Lundi :	08h00 à 11h00
Mardi :	08h00 à 11h00
Mercredi :	08h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30
Jeudi :	08h00 à 11h00
Vendredi :	08h00 à 11h00

Horaires pour les appels téléphoniques :

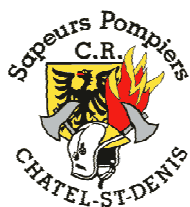
Lundi :	08h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30
Mardi :	08h00 à 11h00
Mercredi :	08h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30
Jeudi :	08h00 à 11h00
Vendredi :	08h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30 (16h00 vielle de fête)

Nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires

Approuvé par le Conseil général dans sa séance du 15.12.2016 puis validé par la Direction de la santé et des affaires sociales le 14.03.2017, le règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires est désormais en vigueur.

Ce règlement n'est applicable qu'aux enfants scolarisés. Pour plus de renseignements, vous pouvez le consulter en le téléchargeant sur le site Internet communal, sous la rubrique : *Administration – Règlements communaux – Instruction publique.*

Service du feu – Recrutement 2018



**NOUS AVONS
BESOIN DE VOUS !**



Ne tardez pas et engagez-vous avec le corps des sapeurs-pompiers intercommunal et centre de renfort (CSPI CR) Châtel-St-Denis / Remaufens, jusqu'au **31 août 2017**.

Les conditions d'admission sont simples : être né(e) jusqu'au 31.12.1999, avoir envie d'apprendre le métier de sapeur-pompier et être prêt à passer des moments inoubliables.



Inscriptions et renseignements :

- Mme Florence Meyer, Service technique communal, 021 948 22 13 ou florence.meyer@chatel-st-denis.ch
- Major Julien Rey, Commandant du feu, 079 557 04 31 ou julien.rey@chatel-st-denis.ch



Commune de Châtel-St-Denis – Comptes et rapport de gestion 2016

Les comptes 2016 de la Commune de Châtel-St-Denis ont été approuvés par le Conseil général en date du 26 avril 2017. Les informations sont consultables sur le site : www.chatel-st-denis.ch, sous la rubrique « Administration » puis « Comptes et rapports ». Vous avez également la possibilité de demander les informations directement auprès du département des finances.

Le rapport de gestion pour l'année 2016 est consultable sous la même rubrique.

Le Service des finances et le Conseil communal encouragent vivement la population à en prendre connaissance.

Service des eaux – Devoir d'information sur l'eau distribuée en 2016

(selon l'art. 5 ordonnance du DFI sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23.11.2005)



686'226 m³ d'eau captés aux 5 sources et captages communaux ont été distribués dans les 64 km de réseau d'eau communal en 2016.

Qualité de l'eau

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Traitement : Ultraviolet à chaque source
Nitrate : 3 à 6 mg/l. (norme < 40)
Dureté totale : 14 à 25° français
Bactériologie : Dans les normes
Provenance : Eau de sources

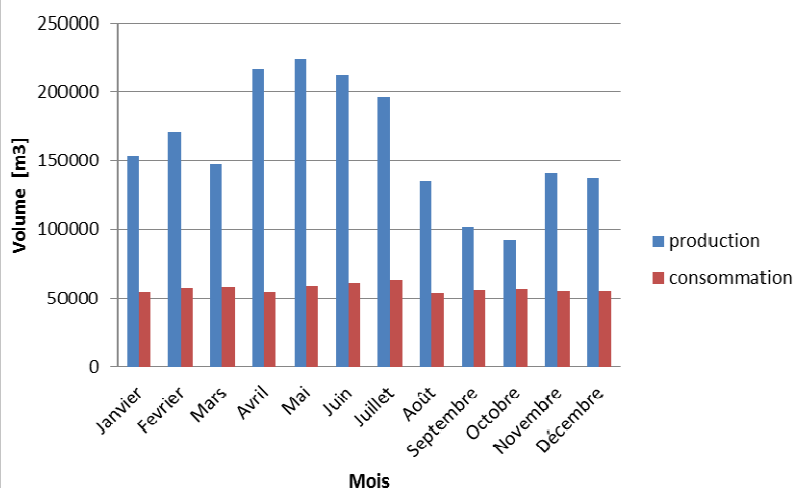
Capacité des réservoirs

Mormotey	400 m ³
Borbuintze	600 m ³
Rosalys	600 m ³
Maudens	1'000 m ³
Le Scé	750 m ³

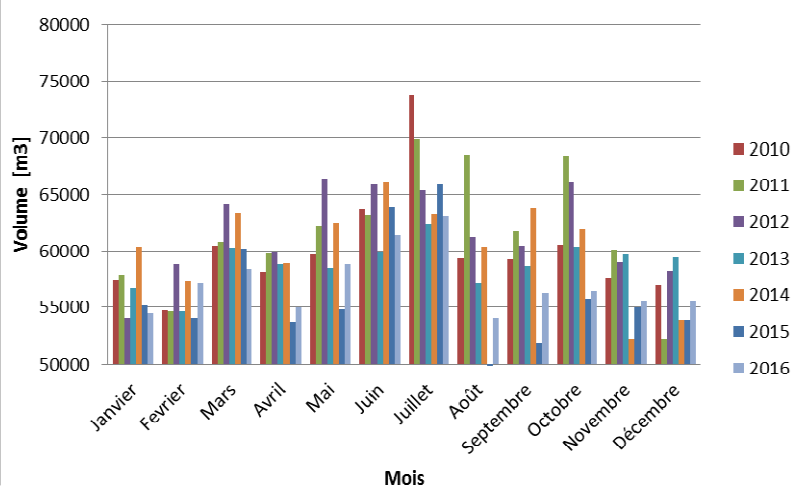
Renseignements complémentaires

Genoud Pascal	Colliard Jean-Marc
Ingénieur de ville	Chef du Service eaux
021 948 22 08	079 342 39 74

Comparatif volumes 2016



Comparatif global consommation





Châtel-St-Denis, Cité de l'énergie – Qu'est-ce que la LED ?

LED (Light-Emitting Diode) - DEL (diode électroluminescente)

Il s'agit d'un petit composant électronique capable d'émettre de la lumière lorsqu'il est soumis à un courant électrique. Inventée en 1962, la LED est restée longtemps limitée aux trois couleurs rouge, jaune ou vert, et elle a trouvé sa place dans de nombreux appareils électroniques pour signaler, par exemple, qu'ils étaient en fonction. La diode bleue a été mise au point dans les années 1990. Avec elle est née la possibilité de créer une lumière blanche. D'abord de manière indirecte par synthèse additive des trois couleurs primaires bleu-vert-rouge, puis en recouvrant la LED bleue d'une couche de phosphores qui réémet une partie de l'énergie reçue dans le jaune : le mélange des lumières bleue et jaune étant perçu comme du blanc par l'œil humain.



Il existe aussi des LEDs qui émettent dans le violet ou l'ultra-violet et qui excitent un mélange de phosphores. La recherche améliore sans cesse leurs performances, en jouant sur les matériaux semi-conducteurs émetteurs de lumière, les phosphores, l'architecture des réflecteurs et des lentilles, la combinaison de différentes sortes de LEDs, et la puissance d'éclairage.

Les LEDs souffrent de la chaleur

Les LEDs fonctionnent avec une tension électrique basse (autour de 3,5 volts pour la plupart) et en soutirant des puissances allant de 0,05 watts à 5 watts. Leur rendement lumineux peut être très bon, leur durée de vie très longue – à condition qu'on évite de trop les exposer à la chaleur – et leur encombrement faible. On les voit déjà dans la signalisation routière, les phares des véhicules, la mise en valeur des jardins et des façades de bâtiments, la décoration des magasins et des lieux publics, les guirlandes de Noël, etc. Elles trouvent aussi une utilisation dans l'éclairage quand il y a peu d'énergie à disposition : bateau, caravane, voie de secours, lampe de poche.

Éclairage domestique

De l'avis des spécialistes de l'éclairage, l'avenir des LEDs n'est pas dans le simple remplacement des ampoules existantes, mais dans une nouvelle forme d'éclairage à la lumière très répartie, plutôt qu'émise par une source unique comme c'est le cas avec les ampoules traditionnelles. Le marché professionnel propose déjà des solutions d'éclairage de très bonne qualité (IRC > 90), en séparant le dispositif électrique qui abaisse la tension pour éviter que sa chaleur nuise aux LEDs.

En grandes surfaces et sur Internet, on trouve des LEDs déjà intégrées dans toute sorte de luminaires (lampes de chevet, de bureau, de salon) ou dans des lampes d'aspect conventionnel : ampoules, tubes lumineux, spots, etc. Leur rendement lumineux et leur qualité de lumière (température de couleur et IRC-indice de rendu des couleurs) sont très variables suivant les modèles.

Source : www.energie-environnement.ch

Campagne « Votre geste pour économiser de l'énergie » - Quatre réflexes à avoir

Chauffage

- Tempérer vos pièces de jour à 21° et de nuit à 18°
- Aérer pendant 10 minutes au maximum
- Fermer les impostes en hiver

Bâtiment

- Isoler les façades
- Poser des fenêtres à triple vitrage
- Monter des panneaux solaires
- Installer une pompe à chaleur

Electricité

- Eteindre les lumières
- Mettre les appareils sur « off »
- Remplacer les vieilles ampoules par des leds
- Installer des minuteriers

Mode de vie

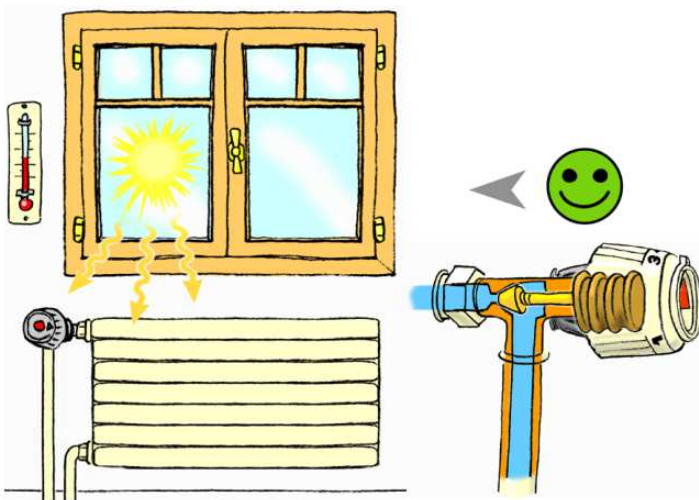
- Dégivrer votre congélateur
- Couvrir vos casseroles
- Laver la lessive à 30° ou 40°
- Laisser refroidir les aliments avant de les mettre au frigo



Comment bien utiliser vos vannes thermostatiques

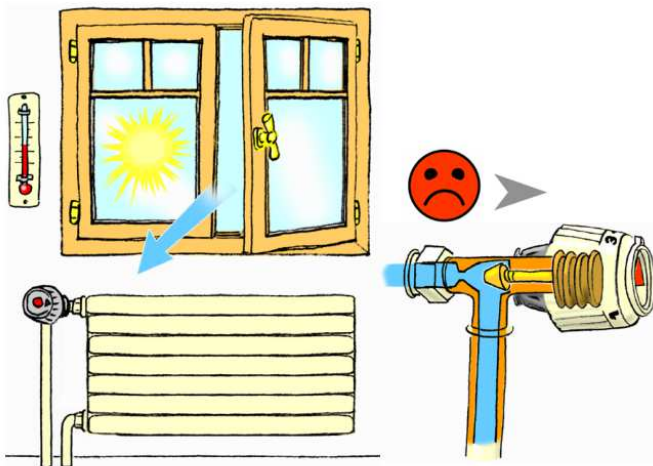
Vanne thermostatique

Une vanne thermostatique permet de maintenir automatiquement la température d'une pièce. En effet, à l'intérieur du bouton tournant est caché un mécanisme qui se dilate ou se contracte en fonction de la température ambiante – et du coup il ouvre ou referme l'arrivée d'eau chaude dans le radiateur.

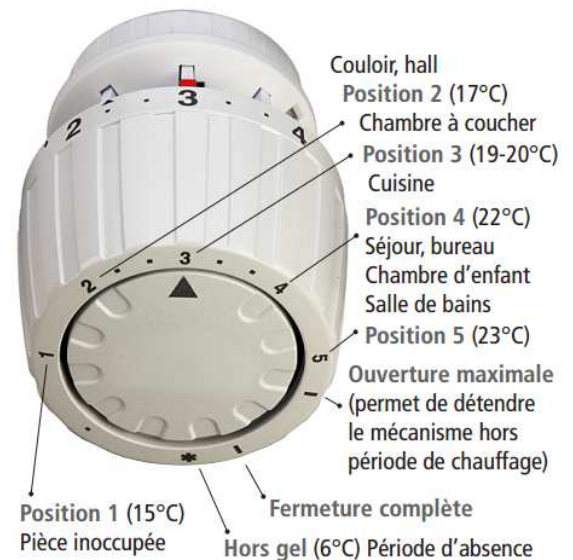


Le soleil chauffe la pièce. La vanne réagit à la chaleur et se ferme automatiquement: elle économise l'énergie de chauffage.

Une vanne permet des économies d'énergie à chaque fois que de l'énergie « gratuite » est disponible. En effet, dès que la pièce se réchauffe par des apports de chaleur autre que le chauffage – que ce soit sous l'effet du soleil, parce que le four est en fonction, ou encore parce qu'on a de nombreux invités - la vanne « sent » la chaleur et réagit en se fermant.



La fenêtre est ouverte et l'air froid entre. La vanne réagit au froid et s'ouvre automatiquement: elle gaspille l'énergie!



Ces valeurs sont indicatives et dépendent du réglage du chauffage et du logement.

Fermeture automatique

En plaçant la vanne sur une position qui va généralement de 1 à 5 (le plus chaud), vous pouvez limiter la température du chauffage pour l'adapter à chaque pièce de votre logement. Grâce à l'automatisme de la vanne, la température choisie ne sera pas dépassée.

Ouverture automatique

Au contraire, lorsque la pièce se rafraîchit, par exemple en soirée, la vanne « sent » le froid et réagit en laissant passer davantage d'eau chaude dans le radiateur. Attention donc: si, en hiver, on laisse une fenêtre ouverte sans fermer la vanne, le mécanisme réagit au froid extérieur et fait chauffer le radiateur à fond – d'où un important gaspillage d'énergie, car cette chaleur va s'échapper par la fenêtre.

Voilà pourquoi il faut penser à fermer la vanne si on dort avec la fenêtre ouverte, et lorsqu'on aère longuement une pièce.

Si plusieurs vannes thermostatiques se trouvent dans la même pièce, on les règle idéalement sur la même position.



Informations de la Police communale

Entrée et sortie des classes

Sécurité des enfants :

Même si une attention toute particulière doit être apportée aux piétons par les automobilistes à chaque instant, les périodes scolaires sont à prendre avec encore plus de vigilance. Il est primordial d'adapter sa vitesse aux abords des écoles et des passages pour piétons. Lors des heures d'entrée et de sortie des classes, soit **de 07h45 à 08h15 et de 11h45 à 12h15 ainsi que de 13h15 à 13h45 et de 15h15 à 15h45**, il est impératif que chaque automobiliste soit conscient qu'un enfant peut surgir à tout moment devant la voiture. Même s'ils sont tranquillement sur le trottoir, les enfants sont très vite sur la route, ne se rendant pas compte du danger.

Patrouilleuses scolaires adultes :

La Commune de Châtel-St-Denis a mis un accent particulier sur la sécurité sur le chemin de l'école. Depuis plusieurs années, des patrouilleuses scolaires adultes assurent la sécurité aux passages pour piétons les plus empruntés par les enfants. Même si elles ont pour mission première de faire traverser les enfants, nous invitons les adultes empruntant ces passages à respecter leur travail et à ne traverser que lorsqu'elles l'autorisent. Il s'agit également de donner le meilleur exemple aux enfants.

Amener les enfants à l'école :

Beaucoup de parents amènent encore leurs enfants à l'école, en voiture. Ceci engendre une forte augmentation du trafic déjà très dense à ces heures-là et provoque des dangers supplémentaires pour les enfants. Tout est mis en oeuvre par la Commune afin de sécuriser au maximum le chemin de l'école et, comme mentionné ci-dessus, des patrouilleuses scolaires adultes ont été engagées dans le but de permettre aux parents de laisser partir leurs enfants en toute sécurité.

Pour les parents qui sont contraints d'amener leurs enfants à l'école, pour des raisons de distance ou autres, la Police communale rappelle qu'il est préférable **de déposer les écoliers soit sur la place de Parc du PSS supérieur**, en prenant la peine d'entrer dans le parc et de s'arrêter sur une place afin de ne pas gêner la circulation, **soit sur la Place d'Armes**, en veillant également à ne pas gêner le trafic.

Nous remarquons des problèmes à proximité de l'école des Misets. Les parents s'arrêtent derrière l'ancien hôpital, sur la chaussée-trottoir, ce qui est formellement interdit à cause du danger représenté pour les enfants qui arrivent à pied et qui sont contraints de se déplacer sur la route pour contourner les véhicules. A cet endroit également, nous demandons l'effort à tous d'abandonner cette pratique.

Trajets sécurisés pour les enfants depuis le PSS supérieur :

Pour l'école du Bourg : sortir du parking, emprunter le trottoir le long de la Rte du Bourg et traverser aux passages surveillés par des patrouilleurs scolaires

Pour l'école de la Châteloise : sortir du parking par le Ch. des Ebastements puis suivre ce chemin jusqu'à la Châteloise

Pour l'école des Misets : sortir du parking par la Grand-Rue puis suivre le trottoir et traverser au passage pour piétons situé devant les XIII Cantons, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte. Emprunter ensuite le passage des Arroux puis le chemin qui est une zone 30 km/heure

Trajets sécurisé depuis le parking du PSS inférieur :

Pour l'école du Bourg : emprunter le Ch. des Ebastements jusqu'au passage pour piétons de l'école du Bourg surveillé par des patrouilleurs scolaires.

Pour l'école de la Châteloise : suivre le Ch. des Ebastements jusqu'à l'école La Châteloise



Pour l'école des Misets : direction La Châteloise, puis monter la Ruelle Thomas, emprunter le trottoir de la Grand-Rue et traverser au passage pour piétons devant les XIII Cantons, surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte. Emprunter ensuite le passage des Arroux et continuer sur le Ch. de l'église, Rte des Misets jusqu'à l'école (zone 30 km/heure)

Trajet sécurisé depuis le parking de la place d'Armes, devant la Laiterie :

Pour l'école du Bourg : traverser la route au passage pour piétons devant l'ancien hôpital, surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte. Monter les escaliers de l'hôpital puis longer le parking pour arriver à l'école des Misets. Suivre ensuite la Rte des Misets puis le Ch. de l'Eglise et de l'Oustand jusqu'à l'école du Bourg. Zone 30km/h depuis les Misets

Pour l'école de la Châteloise : traverser la route au passage pour piétons devant l'hôpital, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte, monter les escaliers de l'hôpital puis longer le parking pour arriver à l'école des Misets, ensuite Rte des Misets, passage des Arroux, traverser au passage pour piétons devant les XIII Cantons, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte, puis suivre le trottoir de la Grand-Rue jusqu'à la Ruelle Thomas et ensuite suivre cette ruelle jusqu'à La Châteloise

Pour l'école des Misets : traverser la route au passage pour piétons devant l'hôpital, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte, monter les escaliers de l'hôpital puis longer le parking pour arriver à l'école des Misets

Information pour l'école du Lussy :

Les enfants qui ne bénéficient pas d'un abonnement de bus pour se rendre à l'école du Lussy et qui s'y rendront à pied depuis le centre ville pourront le faire par le trajet sécurisé suivant :

Depuis le centre ville, se rendre sur la Rte des Misets, (selon le lieu d'habitation) puis emprunter le Ch. des Crêts direction l'Univers@Ile et suivre ensuite le Ch. de Crey Derrey. La Rte des Misets jusqu'à l'Univers@Ile est une zone 30 km/h puis un trottoir borde la Rte de Crey-Derrey jusqu'à l'école du Lussy

Circulation dans le secteur de la Rte des Misets – Ch. de l'Eglise :

La Police communale remarqué une importante surcharge de trafic dans le secteur de la Rte des Misets ainsi qu'autour de l'église, essentiellement aux heures de rentrée et de sortie des classes. Ce secteur est très emprunté par les élèves de l'école primaire ainsi que ceux du Cycle d'orientation. Ce nombre important de piétons, auxquels s'ajoutent de nombreuses voitures de parents accompagnant leur/s enfant/s à l'école, rend à de nombreux endroits le croisement assez compliqué et de ce fait engendre des situations de danger. **Afin d'améliorer la situation, il est important que les parents déposent leurs enfants aux endroits cités ci-dessus et qu'ils évitent ce secteur. Nous comptons sur les efforts de chacun afin de garantir un maximum de sécurité.**

Pédibus :



Avez-vous trouvé la solution pour amener votre enfant, en toute sécurité, à pied à son école ?

- ✓ Le Pédibus est une alternative intéressante pour les trajets entre la maison et l'école
- ✓ C'est une manière d'assurer un maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école
- ✓ De responsabiliser l'enfant aux dangers de la route
- ✓ De simplifier la vie des parents en les soulageant de ces nombreux trajets
- ✓ De favoriser les contacts et la convivialité dans le quartier ou le village
- ✓ D'éviter le va-et-vient des voitures parentales devant l'école
- ✓ Pour la santé de votre enfant, aller à pied à l'école est une habitude saine



Le principe du Pédibus est simple : réunir les enfants scolarisés d'un même quartier afin de les amener en groupe à l'école sous la responsabilité d'un adulte. Les parents intéressés s'inscrivent, et peuvent ensuite assurer un ou plusieurs trajets par semaine, selon leurs disponibilités.

La Commune, le cercle scolaire et la Police communale de Châtel-St-Denis vous invitent à vous informer auprès de la coordination Pédibus Fribourg/ATE qui est là pour vous conseiller, vous fournir le matériel et vous aider à ouvrir une ligne. Le site Internet: <http://www.pedibus.ch> vous fournira de plus amples renseignements.

Ligne de Pédibus Fruence

Depuis la rentrée scolaire d'août 2016, une ligne Pédibus a été mise en place depuis le hameau de Fruence jusqu'à l'école des Misets. C'est grâce à l'impulsion d'une maman qui, par le biais des réseaux sociaux, a lancé un appel afin de réunir d'autres parents intéressés. Dès lors, dans le courant du mois d'août 2016, quelques parents se sont rencontrés en présence de la coordinatrice Pédibus Fribourg et de la Police communale pour une soirée d'information. C'est ainsi qu'une ligne a vu le jour depuis Fruence. Aujourd'hui, 4 mamans œuvrent plusieurs fois par semaine afin de garantir aux enfants un trajet en toute sécurité et un moment de partage et de rencontre, le tout avec les bienfaits d'une petite « promenade ».

La Police communale a suivi mamans et enfants lors d'un trajet et a rencontré ces 4 mamans afin d'en savoir un peu plus sur leur action. Découvrez leurs sentiments et leurs impressions après 1 année d'activités au travers de cette petite interview :

Ces 4 mamans sont : Mmes Cécile Morier (initiatrice), Mélanie Liaudat, Claire Muller et Maité Grassi.

➤ **Mme Morier, comment vous est venue l'idée de créer une ligne Pédibus ?**

C.M. Je n'ai pas le permis et je faisais les trajets à pied de toute façon pour amener mes enfants. Je me suis dit que si je trouvais d'autres parents, cela me déchargerait un peu. De plus, je viens d'une ville où le Pédibus existe déjà, dès lors j'ai tenté de lancer l'idée.

➤ **Une fois la décision prise, est-il compliqué de mettre en place la ligne Pédibus ?**

C.M. Non, j'ai eu un très bon contact avec la coordinatrice du Pédibus Fribourg qui accompagne et explique l'ensemble du processus et cela aide beaucoup. Elle fournit le matériel nécessaire, tels que les gilets oranges que les mamans portent ainsi que les panneaux placés aux différents arrêts de la ligne. Ces panneaux ont ensuite été mis en place par la Police communale, une fois le trajet défini. Pour que cela fonctionne, il faut trouver des parents qui participent. J'ai donc opté pour un appel sur les réseaux sociaux.

➤ **Et suite à votre appel sur les réseaux sociaux, quel accueil avez-vous reçu ?**

C.M. Un très bon accueil. D'ailleurs, depuis, on m'appelle souvent « maman Pédibus », c'est assez marrant. Bien des parents se sont montrés intéressés, mais au final ils ont de la peine à se lancer réellement. Toutefois, grâce à cet appel, nous avons pu démarrer la ligne avec 5 mamans.

➤ **Concrètement, en quoi consiste le Pédibus ?**

C. Mu. C'est très simple. L'idée est de regrouper les enfants, idéalement d'un même quartier, et de faire le trajet à pied jusqu'à l'école, ceci accompagné par la maman d'un des enfants, à tour de rôle. Rien n'est imposé et le nombre de trajets qui est assuré par le Pédibus est libre : 1 ou 2 trajets par semaine, voire tous. Après, logiquement, plus il y a de parents disponibles, plus on peut assurer de trajets et l'investissement pour chaque parent engagé diminue.

➤ **Et les enfants, comment ont-ils accueilli ce Pédibus ? Sont-ils contents de se rendre à l'école à pied ?**

Au début, le terme « Pédibus » a suscité pas mal de questions, mais nous avons pris le temps d'expliquer comme il faut le concept et ils ont très bien compris. Les petites réticences du début, sur le fait d'aller à pied, ont très vite disparue.



➤ **Depuis la création de la ligne en août 2016, êtes-vous le même nombre de mamans ?**

Nous étions 5 au départ et maintenant 4, mais nous savions qu'une maman ne ferait pas toute l'année. En ce qui concerne les 4 mamans présentes depuis le début, nous le faisons toutes encore avec beaucoup de plaisir, mais c'est clair que nous regrettons de ne pas avoir réussi à attirer du monde en cours d'année.

➤ **Quels avantages voyez-vous dans le Pédibus ?**

- *Autonomie des enfants : ils ont acquis de l'assurance sur le chemin de l'école et adopte plus facilement le bon comportement.*
- *Moins de trajets à assurer qu'avant la création de la ligne. Lorsque qu'une maman assure le trajet, les autres gagnent du temps pour d'autres activités.*
- *C'est un excellent moyen d'intégration social. Par exemple, pour une famille qui vient de s'installer à Châtel, cela permet de faire des connaissances.*
- *Le contact entre les enfants : ils apprécient de faire le trajet avec les copains et copines et ces petites « ballades » avant et après l'école leur font du bien.*
- *Cela crée des liens, d'ailleurs, la collaboration entre les mamans s'étend bien au-delà du Pédibus.*

➤ **Quels sont vos arguments pour convaincre d'autres parents ?**

- *Donner un peu pour recevoir beaucoup. Donner un peu de son temps pour en gagner lorsque le trajet est assuré par une autre maman.*
- *Ce n'est de loin pas une contrainte, contrairement à ce que l'on peut penser et cela permet de se décharger.*
- *On se rend compte qu'au final, le trajet à pied ne prend pas plus de temps qu'en voiture.*
- *On a souvent tendance à se plaindre de l'augmentation du trafic en ville. Dès lors, c'est un bon moyen de contribuer à le décharger un peu.*
- *Petit à petit, on se rend compte que l'on prend l'habitude de se déplacer à pied plutôt qu'en voiture et c'est bénéfique. On ne se pose plus de question, on va à pied.*
- *Ce n'est pas du tout incompatible avec une activité professionnelle. Il suffit de s'organiser un minimum, mais il y a bien plus d'avantages que d'inconvénients. Il faut simplement se lancer.*

➤ **Combien de trajets assurez-vous par semaine ?**

Actuellement, à part le mardi matin, tous les trajets sont assurés et nous en sommes très contentes. Toutefois, il est important de ne pas faire peur aux éventuels intéressés. Une ligne de Pédibus n'a pas d'obligation d'assurer tous les trajets. Au contraire, mieux vaut commencer gentiment afin de ne pas surcharger les gens et augmenter progressivement en fonction du nombre de parents participants.

Quelques photos de la ligne Pédibus Fruence, où même avec la pluie, les sourires sont visibles.





Détenteurs de chien/s

Hygiène :

Nous constatons régulièrement que les propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections de leurs compagnons, ceci à divers endroits de la Commune. La Police communale rappelle qu'il incombe au détenteur d'un chien d'empêcher celui-ci de salir le domaine public, ainsi que de souiller les cultures. **Le détenteur du chien, petit ou gros, a l'obligation de ramasser les déjections de celui-ci.** La localité est dotée de « ROBIDOG », distributeur de sacs spéciaux et récepteur d'excréments, qui facilitent le ramassage des déjections des animaux. **Nous attirons votre attention sur le fait que même dans les champs, vous êtes tenus de ramasser ces déjections.**



Parcours VITA :

Nous avons régulièrement des plaintes au sujet du comportement des propriétaires de chiens dans la zone du parcours VITA et de la Chapelle du Scé. **Selon la signalisation en vigueur dans cette zone, la Police communale rappelle qu'il est obligatoire de tenir TOUS les chiens en laisse, sans exception.** Cet endroit est très fréquenté par de nombreuses personnes désireuses de pratiquer la course à pied ou simplement de se promener en toute quiétude. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ceci en tenant les chiens en laisse. Des contrôles seront effectués périodiquement et les contrevenants seront dénoncés et amendés.

Grand-Clos :

La Place de jeux du Grand-Clos, au Centre ville, est formellement interdite aux chiens, ceci même si les détenteurs ne font que la traverser. Nous remarquons trop souvent que cette interdiction n'est pas respectée. Des contrôles plus fréquents seront là aussi entrepris et toutes les infractions seront sanctionnées. Nous vous remercions de votre compréhension.



Rappels et explications pour les zones de stationnement

ZONE DE STATIONNEMENT « PARCAGE CONTRE PAIEMENT »

Place du Grand-Clos et Place PSS supérieur

- ✓ Gratuit pour 1h30, puis 50 cts de l'heure
- ✓ Ticket de stationnement obligatoire, même pour 1h30 (presser simplement le bouton vert)
- ✓ Ticket de stationnement obligatoire du lundi au samedi, de 08h00 à 18h00
- ✓ Le disque de stationnement n'est pas valable dans ces zones
- ✓ Il est interdit de prolonger la durée de stationnement (changer de ticket) sans avoir engagé à nouveau son véhicule dans la circulation



ZONE DE STATIONNEMENT « PARCAGE AVEC DISQUE DE STATIONNEMENT »

Place d'Armes – Place de l'Institut – Avenue de la Gare

- ✓ Disque obligatoire de 8h00 à 19h00, même pour un stationnement de courte durée
- ✓ Disque obligatoire les jours ouvrables, sauf les dimanches et jours fériés
- ✓ Durée de stationnement de 1 heure
- ✓ Placer la flèche sur l'heure d'arrivée
Exemple : pour une arrivée entre 08h01 et 08h29, il faut indiquer 08h30 sur le disque. Le stationnement est donc autorisé jusqu'à 9h30.
- ✓ Il est interdit de changer le disque sans avoir engagé à nouveau son véhicule dans la circulation
- ✓ Stationnement uniquement dans les cases bleues



ATTENTION

SUR L'ENSEMBLE DE CES PLACES, IL EST IMPORTANT DE PARQUER CORRECTEMENT A L'INTERIEUR DES CASES DE STATIONNEMENT MARQUEES. NOUS REMARQUONS SOUVENT DES VEHICULES QUI UTILISENT 2 CASES OU QUI DEPASSENT DE LA CASE. CES COMPORTEMENTS FERONT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIERE CES PROCHAINS TEMPS ET LES CONTREVENANTS SERONT AMENDES.

La Police communale vous remercie de votre collaboration.

Office du Tourisme de Châtel-St-Denis-Les Paccots & La Région vous propose chaque année des activités variées

Marché d'été de Châtel-St-Denis Samedi 1^{er} juillet 2017

Pour marquer le début de l'été, la Grand-Rue de Châtel-St-Denis s'animera et accueillera une septantaine d'artisans, de 9h à 16h. Musique et diverses animations rythmeront l'événement.



Marché de la mi-été des Paccots Samedi 29 juillet 2017

Dans le cadre bucolique des Paccots, plus de septante artisans exposeront leurs produits, de 9h à 16h. La traditionnelle soupe de chalet sera offerte par l'Office du Tourisme et des spécialités régionales seront proposées par La Confrérie des Verres Solidaires.



Fête Nationale Mardi 1^{er} août 2017

L'Office du Tourisme et la Commune mettent tout en œuvre pour offrir aux habitants et hôtes de passage une belle soirée de fête nationale. L'événement se déroulera sur la place des Vérolyls, aux Paccots, dès 19h00.



Festi'Rando Samedi 26 et dimanche 27 août 2017

7^{ème} édition de Festi'Rando : ce week-end consacré à la randonnée vous offrira un programme varié pour aborder la marche sous différents angles. L'Office du Tourisme vous donne rendez-vous aux Paccots pour apprécier les randonnées thématiques et les animations qu'il mettra sur pied.



La Bénichon de Châtel-St-Denis Vendredi 13 au dimanche 15 octobre 2017

Fête traditionnelle populaire par excellence, la Bénichon de Châtel-St-Denis commémore la fin des récoltes, la descente des troupeaux de l'alpage, en bref le retour de l'hiver. Marché artisanal le samedi et grand cortège le dimanche. Menu de Bénichon, fête foraine et bars de la société de jeunesse durant tout le week-end.

L'Hôte d'honneur de l'édition 2017 sera la Ville de Bulle, accompagnée de son Corps de Musique.

Les nouveautés 2017

Soupe aux cailloux, Attalens

Partez en balade avec Valérie Veron de Nanea Traiteur. Elle vous fera découvrir les joies de la cueillette de plantes pour agrémenter la préparation de la soupe sauvage qui sera dégustée au milieu de la forêt.

Dates et heures : 8 juillet 2017 de 16h à 20h et 4 août 2017 de 18h à 21h

Rendez-vous sur le parking de la zone industrielle, Attalens. **Prix** : Fr. 25.-/adulte, Fr. 15.-/enfant

Après-midi Jeux Géants, Les Paccots

La ludothèque «La Trottinette» mettra à disposition des jeux géants durant tout un après-midi pour le plaisir des enfants. Ils pourront également apprécier un petit goûter.

Date : 21 juillet 2017

Rendez-vous à 14h au Point Info des Paccots. **Prix** : Fr. 5.-/enfant



Modelage au bord de l'eau, Les Paccots

Découvrez le modelage en argile de façon originale : au bord de l'eau ! Cette matière plaira autant aux enfants qu'aux adultes. Chacun laissera ses mains modeler ce qu'il souhaitera : petits objets, sculptures, animaux, empreintes,...

Date : 25 juillet 2017

Rendez-vous à 14h au Point Info des Paccots. **Prix** : Fr. 25.-/adulte, Fr. 10.-/enfant

La magie du cerf-volant, Les Paccots

Cet après-midi promet d'être amusant. Les enfants pourront s'initier à la confection et à la décoration d'un cerf-volant, puis place aux virevoltes et acrobaties !

Date : 9 août 2017

Rendez-vous à 14h au Point Info des Paccots. **Prix** : Fr. 10.-/enfant (dès 7 ans)

Les incontournables

En balade pour une pommade, Les Paccots

Isabelle Seghin, de l'école d'herboristerie « En pleine Nature », vous accompagnera lors d'une balade à la rencontre des plantes utiles de chez nous. Cette découverte végétale sera suivie d'une démonstration de la fabrication d'un onguent maison à base de plantes.

Dates et heures : 11 juillet 2017 de 9h à 12h, 19 juillet 2017 de 14h à 17h et 18 août 2017 de 14h à 17h

Rendez-vous au Point Info des Paccots. **Prix** : Fr. 10.-/adulte, Fr. 5.-/enfant

Découverte de la peinture en rivière, Les Paccots

Venez découvrir la peinture aquarelle au cœur de son élément : L'EAU. Une expérience unique pour les grands comme pour les plus petits.

Date et heure : 18 juillet 2017 de 14h à 16h30

Rendez-vous au Point Info des Paccots. **Prix** : Fr. 25.-/adulte, Fr. 10.-/enfant

Des cerfs et des abeilles, Semsales

Venez passer votre matinée à la ferme des Planches avec la famille Maillard. Vous découvrirez leur élevage de cervidés et pourrez visiter leur miellerie. La matinée se terminera par une dégustation des différents produits de la ferme.

Dates et heures : 28 juin de 14h30 à 16h, 5 juillet de 14h30 à 16h,
22 août de 14h30 à 16h et 18 octobre de 10h à 11h30

Rendez-vous parking du Tea-Room de la fromagerie de Semsales. **Prix** :
Fr. 8.-/adulte et Fr. 5.-/enfant (4 à 16 ans)





Rencontre avec les chiens polaires, Fiaugères – Les Paccots

Venez vivre une matinée dans le monde des chiens polaires de l'Association Tendres Pattes. Au programme: explications des races, prévention des morsures et cani-rando.

Dates et heures : 12 juillet de 14h à 17h, *22 juillet de 10h à 13h
26 juillet de 14h à 17h et 3 août de 17h à 20h

Rendez-vous à St-Martin (devant l'administration communale) et au Point Info des Paccots le *22 juillet. **Prix :** Fr. 25.-/adulte et Fr. 10.-/enfant (animation adaptée aux enfants dès 7 ans)

Herbier gourmand, Les Paccots

Cette balade est une initiation à la découverte des plantes comestibles. Grâce à votre cueillette, vous confectionnerez un herbier gourmand à déguster en compagnie de Valérie Veron de NaNea Traiteur.

Date: 20 juillet 2017

Rendez-vous à 14h au Point Info des Paccots. **Prix :** Fr. 20.-/adulte et Fr. 15.-/enfant



Visite d'une fromagerie villageoise, Semsales

Manu Piller, maître-fromager, vous invite à découvrir les saveurs uniques de sa fromagerie. La visite guidée se terminera par une dégustation de produits maison.

Dates : 18 juillet, 25 juillet, 8 août et 22 août

Rendez-vous à 10h, parking du Tea-Room de la fromagerie de Semsales. **Animation gratuite**



Secrets du fromage d'alpage, Les Paccots

Passez une matinée avec le fromager de l'alpage du Vuipay et découvrez la fabrication du fromage ainsi que son processus d'affinage. Entre-temps, vous dégusterez un délicieux petit-déjeuner.

Dates : 20 juillet, 3 août et 17 août

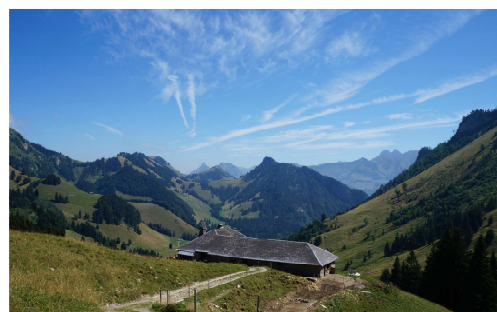
Rendez-vous à 8h au Point Info des Paccots. **Prix :** Fr. 12.-/adulte, Fr. 8.-/enfant (8 à 16 ans) et Fr. 4.-/enfant (2 à 7 ans)

Matinée à l'Alpage, Les Paccots

Découvrez la fabrication du fromage d'alpage par une famille d'Armaillis au Chalet du Creux. Le petit-déjeuner composé de produits maison vous sera servi sur la terrasse offrant une vue imprenable sur la Dent-de-Lys. Marche d'approche de 10 minutes.

Dates : 27 juillet et 11 août

Rendez-vous à 8h au Point Info des Paccots. **Prix :** Fr. 12.-/adulte, Fr. 8.-/enfant (dès 6 ans)





Informations des services communaux et cantonaux

Juin 2017
N° 70

Agenda des manifestations

Juillet :

01.07	Châtel-St-Denis	Marché d'été, Grand-Rue, 9h00 à 16h00
01 et 02.07	Les Paccots	Tournoi populaire de tennis
11.07	Les Paccots	En balade pour une pommade, Point Info, 9h00 à 12h00
17.07	Châtel-St-Denis	Foire en ville, 8h00 à 16h00
18.07	Les Paccots	Découverte de la peinture en rivière, Point Info, 14h00 à 16h30
19.07	Les Paccots	En balade pour une pommade, Point Info, 14h00 à 17h00
20.07	Les Paccots	Secrets du fromage d'alpage, Point Info, 8h00 à 11h00
20.07	Les Paccots	Herbier gourmand, Point Info, 14h00 à 17h00
21.07	Les Paccots	Après-midi Jeux Géants, Point Info, 14h00 à 16h00
22.07	Les Paccots	Rencontre avec les chiens polaires, Point Info, 10h00 à 13h00
24 au 28.07	Châtel-St-Denis	Juventus camp suisse romande, stade du Lussy
25.07	Les Paccots	Modelage au bord de l'eau, Point Info, 14h00 à 16h30
27.07	Les Paccots	Matinée à l'alpage, Point Info, 8h00 à 11h00
28 au 30.07	Châtel-St-Denis	50 ^{ème} anniversaire du jumelage Châtel-St-Denis/Volx
29.07	Les Paccots	Marché de la mi-été, Les Paccots, 9h00 à 16h00
30.07	Les Paccots	Fête alpestre de lutte suisse, Place des Vérolyys, 8h00 à 17h00

Août :

01.08	Les Paccots	Fête nationale, Place des Vérolyys, dès 19h00
01.08	Les Paccots	Randonnée « Lever du soleil »
02 et 03.08	Les Paccots	Tennis Club, joutes seniors
03.08	Les Paccots	Secrets du fromage d'alpage, Point Info, 8h00 à 11h00
09.08	Les Paccots	La magie du cerf-volant, Point Info, 14h00 à 16h00
11.08	Les Paccots	Matinée à l'alpage, Point Info, 8h00 à 11h00
15.08	Rathvel	Messe de l'Assomption
17.08	Les Paccots	Secrets du fromage d'alpage, Point Info, 8h00 à 11h00
18.08	Les Paccots	En balade pour une pommade, Point Info, 14h00 à 17h00
21.08	Châtel-St-Denis	Foire en ville, 8h00 à 16h00
26 et 27.08	Les Paccots	Festi'Rando, zone récréative des Paccots
27.08	Châtel-St-Denis	Meeting d'athlétisme « A vos marques », stade du Lussy, dès 10h00

Septembre :

06.09	Châtel-St-Denis	Atelier jeux, Ludothèque, 9h00 à 11h00
08 au 24.09	Châtel-St-Denis	Exposition à la Galerie Image-In : Margot Ekoli
16 et 17.09	Châtel – Les Paccots	37 ^{ème} course de côte automobile
18.09	Châtel-St-Denis	Foire en ville, 8h00 à 16h00
23.09	Les Paccots	Tournoi de tennis junior

Octobre :

13 au 15.10	Châtel-St-Denis	Bénichon de Châtel-St-Denis
16.10	Châtel-St-Denis	Foire en ville, 8h00 à 16h00
20 et 21.10	Châtel-St-Denis	Recrotzon de Châtel-St-Denis



Infos supplémentaires et inscriptions
Office du Tourisme de Châtel-St-Denis / Les Paccots
Tél. 021 948 84 56 www.les-paccots.ch





La Société des Laiteries Châteloises Réunies met à la disposition de la population châteloise et des environs un **congélateur collectif** dans le bâtiment situé à la Route de Palézieux 124, à Châtel-St-Denis (ancien Landi).

Des cases sont encore disponibles dans le congélateur ainsi que dans la chambre froide, aux conditions suivantes :

- Congélateur : case de 100 litres : Fr. 43.00/année
- Chambre froide : case de 100 litres : Fr. 20.00/année / case de 200 litres : Fr. 25.00/année

Pour tous renseignements : mail : laiteriescr@bluewin.ch
Tél. : 021/948 76 27 (lundi, mercredi et vendredi : le matin)

Réduction des primes d'assurance-maladie pour l'année 2017

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour 2017, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 36'000.00	CHF 58'400.00
1 enfant à charge	CHF 57'400.00	CHF 72'400.00
2 enfants à charge	CHF 71'400.00	CHF 86'400.00
3 enfants à charge	CHF 85'400.00	CHF 100'400.00
4 enfants à charge	CHF 99'400.00	CHF 114'400.00
5 enfants à charge	CHF 113'400.00	CHF 128'400.00
6 enfants à charge	CHF 127'400.00	CHF 142'900.00

Quelle sera la réduction des primes ?

Pour 2017, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins, fixée par le Conseil d'Etat (*le tableau des pourcentages est consultable sur le site Internet : www.caisseavsfr.ch*).

Pour les enfants et les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50 % de la prime moyenne régionale. La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100 % de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

La demande de réduction des primes doit être présentée **au plus tard le 31 août** de l'année en cours, directement auprès de la Caisse de compensation du canton. La Caisse n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

Vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet : www.caisseavsfr.ch



Prestations complémentaires mensuelles

Le but des prestations complémentaires à l'AVS/AI est de couvrir les besoins vitaux des personnes bénéficiant de rentes de l'assurance-vieillesse et survivants ou de l'assurance-invalidité.

Qui peut en bénéficier ?

Tout rentier AVS/AI, tout bénéficiaire d'une allocation pour impotent de l'AI, ainsi que tout bénéficiaire d'indemnités journalières de l'AI sans interruption pendant 6 mois au moins, domicilié dans le canton de Fribourg, a droit à des prestations complémentaires à l'AVS/AI, si la part de ses dépenses reconnues excède ses revenus déterminants. Pour les personnes de nationalité étrangère, certaines conditions supplémentaires sont nécessaires.

Toute personne désirant bénéficier de prestations complémentaires à l'AVS/AI doit déposer **une demande sur la formule officielle auprès de la Caisse de compensation du canton de Fribourg**. En effet, les prestations complémentaires à l'AVS/AI ne sont pas versées automatiquement, mais uniquement sur demande. Elles restent cependant un droit (et non une assistance). Leur octroi est toutefois subordonné à la situation des revenus/fortune et dépenses des requérants.

Vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet : www.caisseavsfr.ch

Rotary Club de Châtel-St-Denis - CommiService

Le Rotary Club et sa commission d'intérêt public ont mis en place un service à la population, nommé « CommiService ». Il s'agit d'un service bénévole destiné aux personnes âgées à mobilité réduite et celles qui sont momentanément dans l'impossibilité de se déplacer, dans tout le district de la Veveyse. Ce service est fonctionnel depuis le 1^{er} mars 2017.

Pour de plus amples renseignements, contactez Mme Florence Richoz au 079 483 37 56.



SERVICE D'ENTRAIDE

Le Service d'entraide est une association de bénévoles qui tentent d'apporter un peu de bien-être et de convivialité aux habitants de Châtel-St-Denis. Nous adressons aux Châtelois un tout grand **MERCI** pour leur générosité et la confiance qu'ils nous accordent. Cette générosité nous a permis notamment :

- D'apporter des repas chauds à domicile en faveur de personnes malades et/ou âgées
- D'effectuer des visites à la Maison St-Joseph, lors d'anniversaires importants, ainsi qu'aux personnes isolées
- D'organiser également l'école maternelle « Les Gazouillis », la bourse aux vêtements, le Noël des Aînés, un après-midi récréatif (loto gratuit) et une excursion accompagnée pour les personnes de plus de 70 ans
- D'organiser des rencontres de joueurs de cartes, tous les lundis après-midi, à la salle paroissiale du Gottau
- D'apporter notre soutien aux jeunes en formation ou dans le cadre de loisirs organisés
- D'aider financièrement des personnes momentanément dans le besoin

Voici la prochaine manifestation du Service d'entraide de Châtel-St-Denis :

- **Noël des Aînés, le 11 décembre 2017, à la halle triple du Lussy (messe à 11h00)**

Contact : Service d'entraide, Mme Françoise Diserens, Rte de Bulle 70, 1618 Châtel-St-Denis,
077 423 48 99, e-mail : servicedentraide@bluewin.ch



Passé Partout Veveyse



La Fondation Passe Partout est un service de transport pour personnes à mobilité réduite, domiciliées dans la Veveyse, ne pouvant pas utiliser les transports publics.

La quarantaine de conductrices/teurs bénévoles disposent de deux véhicules spécialement aménagés pour accueillir une personne en fauteuil roulant et des accompagnants.

Ils vous amèneront chez le médecin, le physiothérapeute, le dentiste, le coiffeur, la pédicure, à l'hôpital. Ils faciliteront une visite à la famille, aux amis et permettront d'effectuer vos achats et de profiter de loisirs et de la vie culturelle. Avec le soutien de la Fédération Fribourgeoise des Retraités de la Veveyse, vous pourrez bénéficier du Foyer de Jour de la Maison St-Joseph.

Une permanence téléphonique est assurée par l'accueil de la Maison St-Joseph à Châtel-St-Denis. Vous pouvez appeler au **021 948 11 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h30.**

Réservations : au plus tard la veille jusqu'à 11h45, le vendredi pour le lundi. Les courses du soir, du week-end et des jours fériés sont possibles en fonction de la disponibilité des conducteurs/trices bénévoles.

Tarifs : Fr. 2.- par course, plus Fr. 0.60 par km parcouru

Devenir conductrices/teurs bénévoles ? Appelez Mme Martine Rey au 021 948 86 36



*Service de transport
pour personnes à mobilité réduite*

CARITAS Fribourg
Freiburg

CARITAS En Veveyse

Accueil et aides d'urgence
sur rendez-vous au 079 780 89 90

Permanence d'accueil, écoute et aide de proximité sans rendez-vous, chaque jeudi de 14h à 16h
Salle St-Denis, chemin de l'Eglise 38, 1618 Châtel-St-Denis

veveyse@caritas-fr.ch

Plus d'information sur le site : www.caritas-veveyse.org



JCI **Jeune Chambre Internationale Châtel-St-Denis et Environs** Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entrepreneurs

La Jeune Chambre Internationale (JCI) est une organisation à but non lucratif, indépendante sur le plan politique et religieux. Agés de 18 à 40 ans, les membres représentent des employés, cadres ou dirigeants créatifs et enthousiastes prêts à développer de nouvelles compétences de par leur engagement actif au sein de JCI.

La Jeune Chambre Internationale de Châtel-St-Denis et environs (JCICE) compte actuellement 24 membres actifs et 5 candidats.

Notre organisation est active depuis plus de 25 ans et de nombreux projets ont vu le jour tels que :

- Première édition du Brevet VTT des Armaillis, appelée par la suite BREVET DES ARMAILLIS (1997)
- Création de l'association "Atelier Jeunesse" (2002)
- Organisation de la semaine thématique en collaboration avec le Cycle d'Orientation de la Veveysse afin d'aider les jeunes à choisir un apprentissage (2004)
- Mise sur pied d'une exposition sur les caisses à outils de Jean Tinguely - Verrerie (2007)
- Création de la Fondation « Loisirs pour tous » (2009)

Cette année, divers projets sont en cours d'élaboration, comme par exemple :

- Un "picnic ludic" destiné aux familles mariant activités ludiques et produits régionaux se déroulera au chalet d'alpage de la Caillette le 3 septembre prochain.
- Une journée "coffre ouvert" permettant à la population régionale de venir vendre ou troquer des objets inutilisés sera organisée le 9 septembre.

D'autres projets sont en cours, comme par exemple une soirée destinée aux nouveaux citoyens afin de mieux comprendre notre système de votes et l'importance de ce devoir civique, ou encore un échange intergénérationnel en Veveysse afin de mettre les compétences des aînés au service des plus jeunes et inversement.

Nous réaliserons également un concept regroupant artisans et entrepreneurs de la région lors d'un moment d'échange et de convivialité en 2018.

Pour plus d'informations sur notre mouvement, n'hésitez pas à nous contacter via notre site Internet www.jcichatel.ch ou Facebook www.facebook.com/jci.chatel/

Avez-vous des questions au sujet de votre enfant et son éducation ?

CAFE – PARENTS 2017 à Châtel-St-Denis Maison St-Denis, Ch. de l'Eglise 38

Echanger sur des thèmes comme l'autonomie, les limites, l'autorité, les jeux, la consommation, la préparation à l'entrée à l'école,... pendant que les enfants (0-7 ans) jouent.

Les séances ont lieu un mercredi par mois, de 09h00 à 11h00

5 juillet, 20 septembre, 18 octobre, 22 novembre et 13 décembre 2017

Emission le 1^{er} vendredi de chaque mois, à 10h30-11h00 à RADIO Fribourg et dans LA LIBERTE





Pro Juventute Veveyse



Aide à la Jeunesse pour le district de la Veveyse

Pro Juventute Veveyse remercie chaleureusement tous les enfants, enseignants, parents, entreprises et toutes les personnes qui, par l'achat ou la vente de timbres, contribuent à soutenir les familles du district momentanément dans le besoin, à encadrer la jeunesse et à développer différentes actions.

D'avance, nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux enfants lors de la prochaine vente de timbres de cet automne.

Besoin d'un soutien financier ?

Renseignements auprès de Mme Valerie Genoud : valerie.genoud@hotmail.ch ou ☎ 021 948 01 33

Envie de sortir ? Pro Juventute met à disposition des familles une liste de baby-sitters formées par une infirmière-puéricultrice et actives dans tout le district :

Renseignements auprès de Mme Béatrice Stuby : bstuby@bluewin.ch ou ☎ 077 400 73 67

Timbres et produits Pro Juventute :

Renseignements auprès de Mme Françoise Diserens : francoise.diserens@bluewin.ch ou ☎ 021 948 92 91

Site officiel : www.projuventute.ch

L'association REPER s'engage pour la prévention et la promotion de la santé chez les jeunes. Elle travaille notamment en collaboration avec :

- des écoles et communes du canton
- des organisateurs de fêtes et des clubs sportifs
- des associations de parents
- un large réseau d'entreprises

Les thématiques vont de la dépendance aux substances et aux jeux/écrans, à l'éducation au « bien manger et bouger », en passant par une série d'activités proposées aux jeunes de l'ensemble du canton. En voici quelques-unes !

La CASété – accueil à la journée pour enfants de 6 à 14 ans – 17 au 28 juillet

Partir en vacances à Fribourg ! Découvertes, Aventures, Sourires et rires

Repas de midi et goûter équilibrés / Encadrement professionnel

Prix Fr. 30.- par jour (Fr. 20.- pour le 2^{ème} enfant d'une même fratrie, Fr. 10.- dès le 3^{ème})

Inscription au 026 321 55 91 (me, je, ve : 09h00 à 11h30 / 14h00 à 17h00)

Divers cours – entrée libre pour jeunes de 14 à 25 ans – jusqu'à mi-juillet

Pas d'annonce préalable, le cours a lieu chaque semaine sauf pendant les vacances scolaires.

Lieu : REPER, Rue Hans-Fries 11, 1700 Fribourg.

Boxe éducative - Mercredi et jeudi de 18h15 à 19h15

Hip Hop - Jeudi de 19h20 à 20h20

Breakdance débutant - Mercredi de 17h10 à 18h10

Breakdance avancé - 19h20 à 20h20

Plus d'infos :

www.reper-fr.ch

DEVENIR MEMBRE

REPER – Promotion de la santé et prévention
1700 fribourg





Arrêter de fumer...mission possible !

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le **CIPRET** s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac, c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Vous souhaitez faire partie des 19 % d'ex-fumeurs/euses du canton de Fribourg ? Ca tombe bien, c'est aussi notre mission !

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous conseille et vous soutient. Avec l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50 %. Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

CIPRET Fribourg (membre des Ligues de santé du canton de Fribourg), centre de prévention du tabagisme
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2, CP 96, 1705 Fribourg, 026 425 54 10, info@cipretfribourg.ch



N'hésitez pas à contacter nos différentes associations.

Ligue fribourgeoise contre le cancer

- o Service social spécialisé
- o Activités d'information et de prévention
- o Registre des tumeurs
- o info@liguecancer-fr.ch/www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 90



Centre d'information/prévention du tabagisme CIPRET

- o Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- o info@cipretfribourg.ch
- o www.cipretfribourg.ch
- o Tél. 026 425 54 10



Diabète Fribourg

- o Enseignement infirmier, diététique, Soins et conseils
- o Activités d'information de prévention
- o diabete@liguessante-fr.ch
- o www.associationdu diabete.ch/fribourg
- o Tél. 026 426 02 80



Centre de dépistage du cancer du sein

- o Pour toutes les femmes âgées de 50 à 70 ans
- o depistage@liguessante-fr.ch
- o www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 425 54 00



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- o Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- o Remise des appareils respiratoires
- o Activités d'information et de prévention
- o info@liguepulmonaire-fr.ch
- o www.liguepulmonaire-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 70



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- o Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves
- o voltigo@liguessante-fr.ch
- o www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 00 00



Information – prévention

- o Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activités
- o Programme « santé en entreprise »
- o info@liguessante-fr.ch - www.liguessante-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 66



Route St-Nicolas-de-Flüe 2
CP 96, 1705 Fribourg
Tél 026 426 02 66 / Fax 026 426 02 88
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch



- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?
- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni ou demander de l'aide ?

AIDE AUX PROCHES – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc.

Tarifs en fonction du revenu et de la fortune, remboursés par les PC

Pour les 10 ans du service, action spéciale :

3h de relève gratuites

(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Renseignements : 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Des cours pour les proches aidants et les bénévoles

Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur les thématiques suivantes :

- Comment mobiliser une personne âgée
- Activités stimulantes pour personnes âgées
- Faire face à la fin de vie
- Démences et comportements
- Hygiène de base
- Alimentation, quand tout change

Nouveau !

Prix : Fr. 50.- / personne

Offre proches aidants : relève de 3 heures à domicile + cours → Fr. 95.-/ personne

Informations et inscriptions :

www.croix-rouge-fr.ch/fr/formations ou 026 347 39 59 ou service.sante@croix-rouge-fr.ch



Chaperon Rouge



Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde d'urgence ?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices CRS sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49
Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)
chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu brut des parents par mois
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !
- Pas de mission de moins de 3h

Baby-sitting

Pour les sorties du soir ou du week-end

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formé-e-s par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg
www.croix-rouge-fr.ch



1967 – 2017 : 50^{ème} anniversaire du Jumelage de Châtel-St-Denis avec Volx

En 1945, au retour des camps, un Volxien fut accueilli à Châtel-St-Denis et soigné de ses blessures. Ayant gardé de grandes amitiés avec les personnes qu'il avait rencontrées à l'époque, ce compagnon a proposé aux deux communes, Châtel-St-Denis et Volx (département des Alpes-de-Haute-Provence en région Provence-Alpes-Côte d'Azur), de créer un Jumelage.

Avec d'autres Volxiens et le soutien des deux municipalités, c'est en 1967 que fut fondé officiellement le Jumelage.

Les 25 premières années, les relations entre les deux communes furent intenses : voyages de jeunes Volxiens à Châtel-St-Denis (en été comme en hiver), participation à la Bénichon, visite à Volx à la Pentecôte avec la fanfare, échanges entre les associations sportives et les groupes folkloriques Lè Dzintilyè de Châtel et les Moussis de Volx, et bien d'autres encore... Six jeunes Châtelois ont même parcouru les 450 km qui séparent Châtel-St-Denis de Volx en roller !

Si les premières années les échanges étaient nombreux, ils se sont quelque peu estompés, mais l'amitié franco-suisse est restée intacte.

50 ans d'amitié, ça se fête !

C'est pour cette raison que la Commune de Châtel-St-Denis a décidé d'inviter les Volxiens du 28 au 30 juillet 2017 pour fêter dignement cet anniversaire. Il est de coutume que les voyageurs soient accueillis chez l'habitant et nous espérons de tout cœur que les Châtelois leur feront bon accueil.

Plusieurs activités seront organisées durant le week-end : visite d'une ferme et dégustation de produits locaux, marché artisanal, découverte de la lutte suisse, souper dans une buvette d'alpage... Une partie officielle se tiendra le dimanche, à l'Univers@lle. En tant qu'hôtes, vous avez bien sûr la possibilité de participer à ces activités, mais sans obligation.

Si vous êtes disposés à accueillir des Volxiens du 28 au 30 juillet, vous pouvez vous annoncer auprès du Secrétariat communal au 021 948 22 11 ou par mail à l'adresse : commune@chatel-st-denis.ch, d'ici au 10 juillet. Ces moments passés en compagnie des Volxiens sont toujours riches en échanges et en découvertes.

Le village de Volx fêtera également ce jubilé au mois de septembre, du 16 au 18. Les Châtelois sont donc cordialement invités à faire le voyage. En cas d'intérêt, merci de vous annoncer à la Commune jusqu'au 31 juillet 2017.





L'Atelier Jeunesse de la Veveyse (AJV) est une association qui s'engage à promouvoir la qualité de vie, l'intégration sociale et le développement harmonieux de la jeunesse.

L'AJV propose des accueils hebdomadaires ouverts à tous les jeunes du district, de la 7H jusqu'à 18 ans. Ces accueils sont des lieux de rencontre, où les jeunes peuvent venir se détendre et profiter du matériel à disposition (jeux, ordinateurs, cuisine, etc.) durant leur temps de loisirs. Ils fonctionnent selon les principes de l'accueil libre :

- Accueil professionnel assuré par une animatrice socioculturelle au minimum
- Gratuité et libre accès (pas d'inscription)
- Allées et venues libres, sans temps de présence délimité (libre adhésion)
- Libre détermination des activités pratiquées

L'AJV propose également des événements plus ponctuels en lien avec la jeunesse (manifestations, sorties, soirées, etc.) et soutien les jeunes dans la réalisation de leur projet (conseil pour former une association, organiser une soirée, trouver un local de répétition, etc.).

Tu veux savoir quand l'AJV est dans ta commune ? www.atelier-jeunesse.ch ou sur Facebook



Ouvertures :

1er mercredi du mois de : 16h00 à 18h00
Chaque vendredi de : 15h30 à 17h30

Nos activités

Soirée jeux : pour adolescents, adultes et familles avec les enfants dès 8 ans

Vendredi dès 18h : 30 juin, 29 septembre et 24 novembre 2017

Atelier jeux : pour les enfants dès 5 ans

Tous les 1^{ers} mercredis du mois de 14h00 à 16h00

Mercredis : 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre 2017

Troc :

Automne : samedi 18 novembre 2017, à la Maison des Œuvres (sous le Cinéma Sirius)

Jeux Géants

Vendredi 21 juillet 2017, à la zone récréative des Paccots avec l'Office du Tourisme

Téléphone pendant les ouvertures
021 948 84 35
ludo.latrottinette@gmail.com

Pour plus d'information consultez aussi notre site Internet:
www.ludo-chatel.ch ou sur notre page face book



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA VEVEYSE

Ch. des Crêts 9, 1618 Châtel-St-Denis

Tél. : 021 948 64 14 e-mail : info@biblio-veveyse.ch

La brioche de Marie-Antoinette, la courge d'Halloween, la crème anglaise d'Agatha Christie, l'eau de la Fontaine, la pomme de Blanche-Neige, la madeleine de Proust, le whisky du capitaine Haddock, le foie frais du Dr Hannibal Lecter... TOUS LES GOUTS SONT DANS LA LECTURE !

Pour toutes les fringales de livres, du banquet au pique-nique, LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA VEVEYSE propose l'excellence et l'abondance de ses provisions aux horaires suivants :

Horaires normaux :	mardi	8h30 - 11h30	14h00 - 17h00
	mercredi	8h30 - 11h30	14h00 - 21h00
	jeudi		14h00 - 17h00
	vendredi		13h00 - 16h00
	samedi	8h30 - 11h30	
	Vacances scolaires :	mercredi	
	samedi	8h30 - 11h30	

« Né pour lire », chaque 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h00

« L'heure du conte », 1x par mois, le mercredi après-midi, selon l'horaire affiché

Pour souscrire ou renouveler un abonnement :

Fr. 15.- abonnement apprentis/étudiants/seniors

Fr. 30.- abonnement adultes et familles

Fr. 50.- abonnement de soutien

Galerie d'art

image-in

Association des Amis des Arts
Place d'Armes 15, CP 209, 1618 Châtel-St-Denis
<http://www.galerie-image-in.ch>

Expositions fin 2017 - 2018

Du 8 au 24 septembre 2017
Margot Ekoli

Du 10 au 26 novembre 2017
Bernard Devaud

Du 6 au 22 avril 2018
Rita Strahm

Du 14 juin au 17 juin 2018
Atelier Indigo

Du 7 au 23 septembre 2018
Colette Chobaz

Du 6 au 21 octobre 2018
René Blöchlinger

Du 9 au 25 novembre 2018
Avril & June Wright



Association culturelle
de Châtel-St-Denis fête ses 10 ans
et change de nom...

L'équipe de bénévoles de l'ACC vous offre, depuis dix ans, une saison culturelle de spectacles professionnels programmés à l'Univers@Ile. Une décennie de spectacles, ce sont des milliers de spectateurs, des rencontres, du rire, de l'émotion, de beaux souvenirs... Mais c'est surtout le plaisir de partager ces moments avec VOUS, notre public toujours plus nombreux.

Pour cet anniversaire notre association s'offre un nouveau nom, un nouveau logo... Comme un souffle de légèreté!

10 ANS
SPECTACLES

LES
CULTUR@iles

Découvrez le programme dans la presse et sur notre site internet à partir du 29 juin, date à laquelle vous pourrez également acheter vos billets et profiter de notre carte fidélité.

info@culturailles.ch • www.culturailles.ch

RAIFFEISEN

La Gruyère

LOTÉRIE
ROMANDE



COMMUNE DE
CHÂTEL-ST-DENIS



150

+ 65

+ 20

1867 Fondation du Chœur d'hommes

1952 Les dames rejoignent le Chœur

1997 Dick Perroud reprend la baguette du Chœur Mixte Union Chorale

Pour fêter ces dates anniversaires, les membres de la Chorale vous préparent un concert-spectacle avec la complicité des « Culturés », troupe de théâtre de Châtel-St-Denis qui a déjà donné 4 spectacles sur les planches du Sirius !

Nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous les

Vendredi 3 et samedi 4 novembre 2017 à l'Univers@Ile

Notez de suite ces dates dans vos agendas !

Pour de plus amples renseignements, contactez notre Présidente, Anne-Marie Pilloud (021 948 01 80)

Bel été à vous tous et au plaisir de vous rencontrer à l'une ou l'autre de nos soirées.

Concerts de la Maîtrise et de la Prémaîtrise

Venez écouter nos jeunes chanteurs qui vous feront voyager au travers de chansons aux styles variés, entrecoupées d'un théâtre joué par les chanteurs eux-mêmes.

Les concerts auront lieu les

Vendredi 29 et le samedi 30 septembre 2017,
à 20h15, à l'Univers@Ile de Châtel-St-Denis





Club des lutteurs de la Veveysse

Traditionnelle fête alpestre de lutte suisse à la culotte

Dimanche 30 juillet 2017, Lac des Joncs (place des Vérollys)

Dès 9h00 début des luttes et passes finales dès 15h30

Toute la journée : restauration chaude, animations diverses (cors des alpes, lanceur de drapeau)

Bienvenue au **Tennis Club Les Paccots !**

Le Tennis Club Les Paccots est situé à 1050 m d'altitude.

Il possède 2 terrains en revêtement Smashcourt et un club house avec vestiaires et toilettes.

Les terrains sont en bordure de forêt et bénéficient d'un cadre exceptionnel de verdure.

Depuis les cours d'initiation jusqu'au joutes seniors, en passant par la section Juniors, les interclubs et les nombreuses manifestations, le tennis club offre tout un éventail de possibilités pour les joueurs amateurs et confirmés.

Locations des courts à l'heure et forfaits saisonniers pour individuels, couples, étudiants, juniors

Pour tous renseignements, visitez notre site www.tclespaccots.ch

Tournoi populaire les 1 et 2 juillet 2017

INITIATION AU TENNIS

Tu as entre 6 et 12 ans ? Tu aimerais découvrir le tennis ou poursuivre ton initiation ?

Le Tennis-Club organise un cours de 6 heures : les samedis 2, 9, 16 et 30 septembre 2017 durant 1 h ½
Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 août 2017 auprès d'Oriana Fedrigo, tél. 078 720 95 25

PERFECTIONNEMENT AU TENNIS

Tu as déjà suivi des cours et tu souhaiterais encore t'améliorer ? Alors viens nous rejoindre aux Paccots.

Le Tennis-Club organise des cours hebdomadaires et des semaines de stage durant l'été.

Renseignements et inscriptions auprès de Laurent Vilain, tél. 021 948 62 44





Horaires des entraînements

Lundi et jeudi de 19h00 à 21h00,
salle d'entraînement au PSS,
sous le parking du Bourg

1618 Châtel-St-Denis
Tél 021 948 64 66
www.bc-chatel.ch



F.S.G. La Persévérance

Dès 2 ans ou si tu veux reprendre la gym après un arrêt,
tu trouveras le groupe qui te convient

CHÂTEL-ST-DENIS

Reprise des entraînements : dès le 28 août 2017

Parents-enfants	Mercredi	10.00 – 11.00	Remaufens
Enfantines	Jeudi	17.30 – 19.00	Halle Lussy, Châtel
PetitsJeunesGymnastes	Mardi	17.30 – 19.00	Halle Lussy, Châtel
MoyensJeunesGymnastes	Lundi	18.30 – 20.00	Halle Lussy, Châtel
GrandsJeunesGymnastes	Mardi	19.00 – 20.30	Halle Lussy, Châtel
Agrès	Vendredi	18.00 – 20.00	Halle Lussy, Châtel
Gym & Danse, test enfants	Lundi	17.30 – 18.30	Halle Lussy, Châtel
Gym & Danse, actives et dames	Lundi	20.00 – 21.30	Halle Lussy, Châtel
Jeux : Fi&Fun, Tournoi, Kindball	Mardi	20.30 – 22.00	Halle Lussy, Châtel
Gym Fit	Mercredi	20.00 – 22.00	Halle Lussy, Châtel

Horaires et informations pour chaque groupe

sur www.fsgchatel.ch

Des postes vacants cherchent preneur : celui de l'intendance et toutes aides aux groupes

Case postale 57
079 357 11 73
1618 Châtel-St-Denis



Volley-ball – Gym Hommes

Châtel-St-Denis



Vous avez envie de faire partie de l'équipe de volley-ball de la Gym Hommes ou tout simplement de vous maintenir en forme en travaillant votre condition physique ?

N'hésitez pas ! Nous vous donnons rendez-vous à la Halle Triple de Châtel-de-Denis tous les lundis de 20h00 à 22h00.

En plus des entraînements hebdomadaires dirigés par un maître de sport, nous participons, chaque année, au tournoi cantonal de la Fédération Fribourgeoise de Gymnastique (volley loisir), dans lequel nous occupons actuellement une place dans le trio de tête du Groupe B.

Nous organisons également chaque année, depuis 42 ans, un tournoi romand de volley-ball et participons à l'un ou l'autre tournoi au gré des invitations que nous recevons. Toutes ces activités sportives se déroulent dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Afin de rendre les entraînements encore plus complets et attrayants, de permettre un meilleur roulement durant les matches et les tournois, et d'assurer ainsi avec régularité des prestations de bon niveau, nous souhaitons étoffer notre effectif par de nouveaux joueurs. On vous attend...

Renseignements, informations et contacts : Konrad Utz (021 948 86 22, k_utz@bluenwin.ch)
Voir également le site internet de la FSG Châtel www.fsgchatel.ch – rubrique Gym-Hommes

37^{ème} Course de Côte automobile

**Dernière manche du Championnat suisse de la montagne
Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017**

Samedi après-midi essais : entrée libre
Dimanche essais + manches course : entrée CHF 15.- dès 16 ans



GRUPE FOLKLORIQUE LE DZINTILYE

Lè Dzintilyè recrute !

La musique adoucit les mœurs !
La danse nous maintient en forme !

Si vous aimez le folklore, venez rejoindre le groupe de danse "Lè Dzintilyè" le mardi soir, à 20h00, à la salle de la Maison des Œuvres, sous le cinéma de Châtel-St-Denis.

Danseur(es) débutants(es) ou avancés(es), nous vous attendons avec plaisir !

Pour tous renseignements:

Misou Vocat : 021 948 93 62
Eliane Audergon : 021 947 56 57 ou 076 573 56 57

Groupe folklorique " Lè Dzintilyè "





ACTIVITES POUR LA POPULATION

Calendrier scolaire

Fin de l'année scolaire	Vendredi 7 juillet 2017
Rentrée 2017-2018	Jeudi 24 août 2017
Relâches d'automne	Lundi 16 au vendredi 27 octobre 2017
Toussaint	Mercredi 1 ^{er} novembre 2017
Immaculée conception	Vendredi 8 décembre 2017
Noël	Lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier 2018
Carnaval	Lundi 12 au vendredi 16 février 2018
Pâques	Vendredi 30 mars au vendredi 13 avril 2018
1 ^{er} mai	Mardi 1 ^{er} mai 2018

Repas de midi :
Accueil extrascolaire, sur inscription uniquement.

Sociétés locales culturelles

Bussardmusicacademy : cours de musique, éveil musical, M. Claude Bussard	079 541 00 41
Châtel English, ateliers/cours d'anglais pour adultes/enfants : Mme Christine Kojic	077 466 63 50
Chorale de Châtel-St-Denis : Mme Anne-Marie Pilloud	021 948 01 80
Confrérie des Verres Solidaires : Case postale 186, 1618 Châtel-St-Denis	079 368 69 25
Conservatoire de Fribourg, cours de musique : instruction musicale et instrumentale	026 305 99 40
Eagle's Variety Big Band : M. Dominique Romanens, romanens.dominique@bluewin.ch	
Ecole d'Arts, de Dessin et de Peinture L'ATELIER INDIGO : Mme Sandra Leitao Kupferschmid	078 712 83 86
Ecole de musique de la Fanfare de Châtel-St-Denis : M. Adrian Jaquet	
Fanfare de Châtel-St-Denis : M. Charles Ducrot, 1618 Châtel-St-Denis	079 212 07 25
Guggen, La Baveuse : M. Samuel Liniger	076 586 56 84
Jeunesse de Châtel-St-Denis : M. Frank Burgy, Ch. du Charavet 20, Châtel-St-Denis	
Les Ecoles Musique Club : cours de musique, éveil musical, M. Laurent Michaud	026 912 09 19
Lè Takounè : amicale des patoisants de la Veveyse, Mme Rosemarie Dévaud	021 948 87 47
Maîtrise et Prémaîtrise : Mme Emilie Colliard, 1618 Châtel-St-Denis	079 298 15 20
Viva Langues, cours : Mme Virginia Maestri, 1618 Châtel-St-Denis, www.viva-langues.ch	078 854 61 27

Sociétés locales sportives

Aquabike, cours : Mme Sybille Rubattel, piscine de Châtel-St-Denis	079 471 84 20
AthleticaVeveyse, Club d'athlétisme : Mme Nathalie Berthoud	077 435 18 19
Babette DANSE's : danses modernes et rétros, en cours privés uniquement	079 789 16 48
Boxing Club : M. François Gilliand, Rte de Champ Thomas 71	021 948 64 66
C.A.S. Dent-de-Lys, Section Jeunesse : Mme Marie-Pierre Matthey, mpmatthey@hotmail.com	079 364 60 42
& M. David Pilloud, Rte des Paccots 159, 1619 Les Paccots	079 232 02 63
Club des lutteurs de la Veveyse : M. Quentin Mosimann, CP 327, 1618 Châtel-St-Denis	079 484 60 78
Club Eagle's Team, Taekwondo : M. Americo Brito, 1618 Châtel-St-Denis	079 343 33 99
Cyclomaniacs Veveyse, cyclisme : M. Frédéric Pilloud, president@cyclomaniacs.ch	
Dance2Bfit, cours d'aérobic : Mme Lucie Favre	079 783 08 61
Ecole de danse : Mme Suzanne St-Cyr, Institut St-François de Sales	021 948 80 40
Ecole de Kravmaga Châtel-St-Denis : M. José Orellana, 1800 Vevey	078 794 07 67
Football-club : M. Jean-François Pachoud	079 416 21 86
FSG La Persévérance, gymnastique : responsabletechnique@fsgchatel.ch	079 357 11 73
Groupe folklorique : Lè Dzintilyè, Mme Eliane Audergon	076 573 56 57
Hockey Club : M. Michaël Glauser, CP 212, 1618 Châtel-St-Denis	021 510 29 90
Karaté Club : M. Laurent Monod, Rte de Pra de Plan 5, 1618 Châtel-St-Denis	079 335 94 77
Judo Club : Mme Fanny Grandchamp, Le Bourg 126	021 948 06 54
Moto Club : M. Nicolas Liaudat, 1618 Châtel-St-Denis	076 380 41 39
Ski Club : M. Patrick Vauthey, 1618 Châtel-St-Denis	021 948 84 85
Société des carabiniers, tir 300 m : 1618 Châtel-St-Denis	
Responsable des jeunes David Feusi, dedezzzzz@hotmail.com	079 514 03 35
Tennis Club : M. Laurent Vilain, 1619 Les Paccots	021 948 62 44
Tir à air comprimé et petit calibre : M. Laurent Gabriel, 1617 Remaufens	021 948 03 68
Volley-ball Club : M. Bastien Mossier, 1617 Remaufens, comite@vbc-chatel.ch	
Zumba fitness, cours : Mme Cindy Vuichard, instructeur	079 912 18 69



ACTIVITES POUR LA POPULATION - Suite

Divers

Aïkido, cours d'art martial japonais : Eric et Anne-Laure Besson, Les Paccots	079 201 97 13 & 079 723 63 16
Atelier ART'CREA : Mme Céline Perroud, thérapeute, www.art-crea.ch	079 430 09 10
Ateliers « Parler pour que les enfants écoutent » : Mme Corinne Romanens Menoud	079 761 44 25
Atelier Transparence : Mmes Véronique Sparti-Eggs & Nadia Bagnoud	079 281 38 78 & 079 656 67 72
Cabinet de naturopathe-kinésologue : Mme Marianne Barnavol	021 691 39 91
Casa Yoga, nouvelle approche du yoga : Mme Bouchra Fracheboud	021 948 62 56 & 079 673 01 56
Cours d'appui en anglais et français : Mme Valentine Yerly, valentine.yerly@hotmail.com	079 538 63 76
Ecole de formation aux élixirs floraux : Mme Isabelle Seghin, Châtel, www.ecoleelixirsfloraux.blogspot.com	
Ecole du dos & du mouvement (enfant, adulte & senior) : Jeanie Monnard	079 754 46 18 & 021 948 61 43
Elevage de chats de Sibérie : Mme Catherine Bissegger, www.nikopol.ch	078 724 88 12
Ergo Châtel : Mme Catherine Falconnier, ergothérapeute	078 800 72 58
Infirmière thérapeute en cosmétique énergétique et drainages lymphatiques : Mme Isabelle Guenat, Châtel-St-Denis	079 652 37 84
Naturopathe : Mme Philippa Egger, Châtel-St-Denis, Ch. du Clos à Golet 6	079 947 15 53
Pilates Harmony : cours de pilates, 1618 Châtel-St-Denis	078 614 43 33 & 021 947 40 92
Tai Ji : Mme Fanny Wang, cours en petits groupes les mardis et vendredis	078 722 18 82
Yoga – Centre Avigal (prénatal, tous niveaux) : Mme Dana Ruch, www.avigalyoga.ch	021 922 52 60
Yoga « Espace heureux » : Mme Patricia Mazou, Les Paccots, www.yoga-espaceheureux.ch	079 627 97 21

MEMENTO

Administration communale :

Horaires : du lundi au vendredi 08h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00 (18h00 le jeudi) – vendredi après-midi fermé	
Secrétariat - Contrôle des habitants	Fax 021 948 22 15 021 948 22 11
Département des finances - Impôts	021 948 22 12
Agence AVS : Vasta Chantal	021 948 22 18
Département technique : ouvert le lundi, mardi et jeudi (horaires administration)	021 948 22 13
Service social : permanence lundi et jeudi, de 08h30 à 11h30	021 948 22 16
Police communale : MM. Dominique Maillard et Pierre-Alain Thürler	021 948 22 17
Service des bâtiments : Vienne Bertrand et Colliard Jacky	021 948 22 07
Administration des écoles : Veri Florence, tous les matins (horaires administration)	021 948 22 09
Accueil extrascolaire, repas : Allaman Stéphanie, mercredi matin et jeudi	021 948 22 11

Santé :

Ambulance du Sud fribourgeois	144
Centre médical de la Veveyse, Châtel-St-Denis	021 948 28 28
Hôpital fribourgeois, site de Riaz	026 919 91 11
RSSV : aide et soins à domicile & puériculture, www.rssv.ch	021 948 61 61
Service de garde médicale pour la Veveyse	026 350 11 40
Fondation La Belle Etoile : direction et atelier / foyer	021 948 30 40 / 50
Fédération suisse des sages-femmes, section Fribourg : www.sage-femme-fribourg.ch	

Services sociaux :

Service d'entraide : Mme Françoise Diserens, Rte de Bulle 70	077 423 48 99
Repas chauds à domicile : Mme Véronique Vienne, Ch. de Champ Bally 19	077 449 05 49
Passepartout Veveyse (service de déplacements) : réservation	021 948 11 00
Association Vivre avec la mort (Pro Senectute) : du lundi au vendredi, de 08h00 à 19h00	026 424 00 80
Pro Infirmis Veveyse : Rte des Arsenaux 9, CP 98, 1700 Fribourg	026 347 40 00
Consultation conjugale : Rue de Romont 29-31, Fribourg sur rendez-vous, lun-ven 14h00-17h00	026 322 54 77
Association d'accueil familial de jour de la Veveyse : Ch. du Clos 3, 1616 Attalens	021 947 57 75
Cartons du Cœur : Granges-Veveyse	021 947 43 23
SOS Futures Mamans	0844 222 333

Magasins de deuxième main :

Croix-Rouge : Boutique Zig-Zag seconde main : Rte de la Coula 51, Châtel-St-Denis	021 948 98 80
---	---------------

Aînés :

Maison Saint-Joseph : maison de retraite médicalisée (longs/courts séjours), Ch. de la Racca 15	021 948 11 22
Agence AVS : Mme Chantal Vasta, Administration communale	021 948 22 18
Pro Senectute Veveyse : Mme Marion Bapst	026 347 12 40
Gymnastique du 3 ^{ème} âge : Mme Mireille Gigandet, Impasse de Souvy 14, 1617 Remaufens	021 948 03 79

Juniors :

Pro Juventute Veveyse (secrétariat) : Mme Valérie Genoud, Rte de Fruence 73, Châtel-St-Denis	021 948 01 33
Pro Juventute Veveyse, Babysitting : Mme Béatrice Stuby, Semsales, bstuby@bluewin.ch ou	077 400 73 67
Crèche : « Les Pitchounes », Route de Vevey 115, Châtel-St-Denis	021 948 79 00
Centre de puériculture, RSSV : Châtel-St-Denis, consultation gratuite sans rdv, consulter le site www.rssv.ch/puericulture	021 948 61 03 079 753 52 23
Ecole maternelle : « Les Gazouillis », Route de l'Eglise 71, Châtel-St-Denis	021 948 91 30
Ludothèque : « La Trottinette », Ch. de l'Eglise 12, 1 ^{er} mercredi du mois et le vendredi 16h à 18h	021 948 92 06
Atelier jeunesse de la Veveyse : Place d'Armes 5, Châtel-St-Denis	079 409 87 57

Divers :

Préfecture de la Veveyse : Ch. du Château 11, Case postale 128, Châtel-St-Denis	026 305 94 10
Justice de paix de la Veveyse : Ch. du Château 11, Case postale 197, 1618 Châtel-St-Denis	026 305 86 80
Office du Tourisme : location chalets, appartements, renseignements	021 948 84 56
Paroisse catholique : Ch. de l'Eglise 21, Châtel-St-Denis, secretariat@upstdenis.ch	021 948 73 23
Paroisse protestante : Le Gottau 9, Châtel-St-Denis, secretariat@protestant-laveveyse.ch	021 948 78 24
Etat civil du canton de Fribourg : office@etatcivil@fr.ch	026 305 14 17
Bibliothèque publique de la Veveyse : Ch. des Crêts 9 (COV)	021 948 64 14
Garde-faune : M. José Genoud	079 397 96 87
Gendarmerie : Ch. du Château 11, Châtel-St-Denis	026 305 94 30
Ramoneur : M. Claude Bach, Rte de la Gare 14, 1673 Ecublens	079 228 23 84
Nids de quêtes et abeilles : M. Olivier Chessex, 1618 Châtel-St-Denis	079 730 50 24